



## Le salon de thé « Chez Patou » ouvre ses portes !

Samedi 6 avril à 18h30



À l'occasion du 15<sup>ème</sup> anniversaire de son épicerie, Patricia LOPEZ vous propose d'inaugurer le salon de thé qu'elle tiendra au-dessus de l'épicerie : les gourmands et gourmandes peuvent d'ores et déjà programmer leur pause douceur !

Voilà un nouveau commerce, un nouvel espace de rencontre dont nous nous réjouissons tous.

Cet anniversaire et cette inauguration seront l'occasion de partager le verre de l'amitié offert par Patou.

## LOTO de l'ARS

L'ARS remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de son premier loto 2013 (donateurs, pâtisseries et pâtisseries, joueurs et les nombreux bénévoles toujours « sur le pont » !).

Le second loto de l'ARS aura lieu le **6 avril à 21 heures**, nous serons encore nombreux dans la salle des Gravettes désireux d'apporter notre aide à cette association de restauration architecturale de notre Église.

## Comité des fêtes

Les appels successifs de Ludwick DUPOUY pour renouveler et étoffer l'équipe du Comité des Fêtes ont été entendus. Plusieurs nouveaux membres et des responsabilités redéfinies vont permettre à ce nouveau comité d'apporter encore plus de dynamisme à un village qui n'en manque pourtant pas !

### Conseil d'Administration

Alexandre ANTUNES, Françoise BETES, Vincent BOUTAL, Ludwick DUPOUY, Jérôme DAUBANES, Julien FOURCADE, Arnaud HOLCHER, Vincent MERINO, Joan MARTINEZ, Isabelle VILLAFILA.

### Bureau

**Président** : Jérôme DAUBANES

**Vice Président** : Ludwick DUPOUY

**Secrétaire** : Isabelle VILLAFILA

**Trésorier** : Arnaud HOLCHER

**Trésorier Adjoint** : Alexandre ANTUNES

## Social

**Les plafonds de la CMU et de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) relevés**  
À compter du **1<sup>er</sup> septembre 2013**, le plafond de revenus ouvrant droit à la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire passera à 707 euros (Il est aujourd'hui de 661 euros).

Le plafond de revenus permettant de bénéficier de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) sera également relevé et, fixé à 35% au-dessus du plafond des revenus ouvrant droit à la CMU complémentaire, il s'élèvera à 954 €.

# Bibliothèque Municipale

Catherine vous raconte « Brèvement »

## *Peste et Choléra de Patrick Deville, Éditions Le Seuil*

Roman historique, géographique, scientifique mais avant tout roman ...

Alexandre Yersin est tout jeune quand il rejoint Pasteur et ses proches à Paris avec lesquels il va découvrir le vaccin contre le choléra. Très vite, la recherche ne lui suffira pas et il part découvrir le monde (nous sommes en 1912). Il part en Asie poursuivre ses recherches, c'est à Hong-Kong qu'il découvre le bacille de la peste car il est avant tout un savant. Dans cette région du monde, il explore aussi des terres inconnues.

C'est un roman où l'on croise également Rimbaud et Céline, où l'on traverse les deux guerres, où les progrès de l'aviation lui permettent de rejoindre régulièrement la France.

On ne peut que s'enthousiasmer pour la vie passionnante du savant Alexandre Yersin qui restera curieux de tout jusqu'à la fin de vie. Il poursuivra son travail jusqu'à ses derniers jours et fera sienne cette devise de Rimbaud « ce n'est pas une vie de ne pas bouger ».

Catherine Ranson



## Besoin d'une petite pause?

**P**our passer un moment de détente, de plaisirs partagés, de rencontres avec d'autres parents et enfants en présence de deux professionnelles de l'enfance.

**P**our jouer, discuter, prendre un café 1,2,3 soleil accueille les familles et leurs enfants jusqu'à 6 ans.



**Saint-Médard-d'Eyrans**  
Crèche multi-accueil les p'tits lous  
2 jeudis par mois  
de 9h30 à 11h30

- 7 et 21 mars
- 4 et 18 avril
- 16 et 30 mai
- 13 et 27 juin
- 11 juillet

### Pour contacter le service enfance

Communauté de Communes de Montesquieu

Site Montesquieu  
1, allée Jean Rostand  
33 651 MARTILLAC

Tél. 05 57 96 99 97

06 37 15 51 99  
accueilenfantsparents@cc-montesquieu.fr  
[www.cc-montesquieu.fr](http://www.cc-montesquieu.fr)

## Agenda lilais

- **Mardi 19 mars** : Ramassage déchets verts
- **Samedi 6 avril 18h30** : Inauguration Salon de thé « Chez Patou »
- **Samedi 6 avril 21 h** : LOTO de l'ARS (Salle des Gravettes)
- **Samedi 13 avril** : Concours de belote (AJC)
- **Du vendredi 19 au lundi 22 avril** : FÊTE LOCALE
- **Samedi 29 juin** : Randonnée nocturne (Comité des Fêtes)
- **Jeudi 18 juillet** : Scène d'été (Spectacle théâtral, marché nocturne, cinéma plein air)
- **Samedi 24 août** : Décathlon Non Stop

Retrouvez votre « Agenda lilais » sur <http://www.islesaintgeorges.fr>

### CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FÉVRIER 2013

En ouverture, M. GARCIA Philippe, 1<sup>er</sup> adjoint, informe les conseillères et conseillers municipaux qu'il présidera la séance, M. le Maire étant souffrant.

- Le compte rendu de la précédente réunion est lu et approuvé à l'unanimité.
- A l'unanimité l'ajout à l'ordre du jour d'une délibération concernant les subventions 2013 aux associations est accepté.

#### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 : Délibération 01/2013 (unanimité)**

M. GARCIA donne la parole à Bertrand MÉALLET, 2<sup>ème</sup> Adjoint aux finances pour présenter

le compte administratif 2012. Il laisse apparaître pour l'exercice 2012 :

un excédent de fonctionnement de 13 717,87€ (recettes 382 929,20 €, dépenses 369 211,33 €) et un déficit d'investissement de 56 458,35 € (recettes 19 537,22 €, dépenses 75 995,57 €).

L'excédent global cumulé est donc de 269 301,65 € M. Méallet indique, que "ce qu'il convient de retenir, c'est que l'on n'a pas de marge".

Après quelques questions et réponses apportées, le compte administratif est adopté à l'unanimité

#### **COMPTE DE GESTION 2012 : Délibération n°02/2013 : (unanimité)**

Ce compte administratif est conforme au compte de gestion tenu par Madame le trésorier Municipal, Trésor public de CASTRES GIRONDE.

#### **Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement : délibération 03/2013 (unanimité)**

M. GARCIA rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales modifié par Ordonnance n°2009-1400 du 17 novembre 2009 - art. 3

*Extrait : jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.*

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Bâtiments : Isolation des combles école/logement : 4 380,92 € (art. 21312 opération 27)

#### **Projet animation été 2013 : Délibération n°04/2013 (12 voix pour et une abstention : Christian PATROUILLEAU)**

Mme Françoise BÊTES, 3<sup>ème</sup> Ajointe à la culture, présente un projet d'animation du village pour le jeudi 18 juillet 2013 en soirée. Un spectacle théâtral des scènes d'été en gironde, un marché nocturne, et ensuite un cinéma plein air.

Le coût engendré pour la commune ne sera d'environ que de mille euros, en précisant que le Conseil Général et la Communauté de Communes de Montesquieu financeront en grande partie le projet et la publicité. Plusieurs conseillers présents s'engagent à participer à la mise en place logistique.

#### **SUBVENTIONS aux associations pour 2013 : Délibération n°05/2013**

Ces subventions sont proposées par la commission Culture Loisirs, présentées par Mme BETES et seront transposées dans le budget 2013 qui sera voté ultérieurement.

Ces propositions prennent en compte les projets

2013, les restrictions budgétaires mais aussi la trésorerie des associations.

Nom	Montant	Pour	Contre	Abs
ACCA	400,00 €	12	0	1
ACPG (Anciens Combattants)	400,00 €	13	0	0
A.J.C Isle ST Georges	700,00 €	13	0	0
A.R.S	1 600,00 €	10	0	3
ASTA	600,00 €	12	0	1
CLAS	600,00 €	12	0	1
COMITE DES FETES	*800,00 €	12	0	1
FONDATION DU PATRIMOINE	50,00 €	13	0	0
GDSA (lutte contre les frelons asiatiques)	100,00 €	13	0	0
MLCA Beautiran	100,00 €	13	0	0
PREVENTION ROUTIERE	50,00 €	13	0	0
USEP	1 000,00 €	12	0	1

Lors de ce vote les conseillers membres de conseils d'administration se sont abstenus

\* Pour le Comité des Fêtes il a été tenu compte du paiement par la commune des feux d'artifices des fêtes 2012 et 2013 (aux alentours de 1 000€).

### **ZAD : création d'une ZAD, annule et remplace délibération du 6 juin 2012 : Délibération**

**n°06/2013** (12 voix pour et une abstention : Agnès BLANC)

Avant de proposer l'arrêté de création au Préfet la DDTM nous a demandé d'ajouter quelques précisions dans cette nouvelle délibération, concernant l'utilisation du droit de préemption

- pas création de nouveaux logements en dehors de la zone blanche du PPRI,
- taille maximale de 3000m<sup>2</sup> pour le parc de stationnement,
- taille maximale de 6000m<sup>2</sup> pour l'aire de loisirs et de sport,
- uniquement dans le périmètre de la ZAD.

### **Informations diverses**

a) rythmes scolaires : le contenu du décret est expliqué et largement commenté.

Concernant l'année d'application et le choix de la nouvelle demi-journée, il semble difficile de se désynchroniser des communes voisines et plus particulièrement de Saint Médard d'Eyrans. Celle-ci va mettre en place la réforme dès 2013 avec classe le mercredi.

Son centre de loisirs dont la fréquentation est conventionnée avec Isle saint Georges sera donc fermé le mercredi matin. Ayguemorte les Graves et Beautiran ont fait aussi le même choix, à priori. Le choix de l'année d'application de la réforme doit se faire avant fin mars 2013.

Pour l'organisation des temps scolaires et périscolaires la réflexion et la concertation sont toujours en cours.

b) Modification sectorisation lycée de Bègles, réaffectation du élèves du collège de Cadaujac à Victor Louis à Talence.

Les temps de trajets et donc les trop longues journées que nos lycéens vont devoir encore supporter sont un véritable handicap pour leur bonne scolarité : toutes les études en attestent.

Cette décision est donc injuste et inégalitaire. Les maires du secteur concerné la contestent.

Il y a d'autres solutions plus équitables :

- un bon nombre d'élèves « CUBistes » affectés à Vaclav Havel habitent à proximité géographique immédiate des excellents lycées talençais,
- les options spécifiques touchant principalement une population départementale et (ou) régionale peuvent être déplacées à Victor Louis,
- n'accorder de dérogations qu'après respect des obligations en terme de sectorisation.

A l'initiative de M. LEMIRE, tous les Maires des communes concernées adresseront un courrier de protestation commun à M. le Président de la Région Aquitaine.

Une copie en sera communiquée à tous les administrés de la commune pour information\*

c) Mlles FERNANDEZ Natacha et ROUSSEIL Leslie demandent que l'école soit fermée pour le lundi de la fête. Pas de réponse ce jour du fait de l'absence de M. le Maire.

d) M. NAPIAS Christophe indique qu'il y a depuis peu de la perturbation dans l'éclairage public, dans plusieurs endroits, lequel clignote en permanence". Ce sera signalé.

**Compte-rendu complet sur**  
<http://www.islesaintgeorges.fr>

\* Nous joignons à ces Brèves la copie du courrier que le Président de la région Aquitaine a adressé à notre député et celle de la réponse qu'ont souhaité faire les maires des communes concernées.